



BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI – SA

*Projet de Politique de Responsabilité Sociétale
de la Banque de Développement du Mali - SA*



Décembre 2017

Document produit par : Le Centre International pour le Conseil et la Formation



➤ Contexte

Avec la mondialisation les entreprises échappent de plus en plus aux contrôles des seules autorités politiques d'un pays et sont de plus en plus puissantes de par leur taille, leur chiffre d'affaires. Cette nouvelle situation place l'entreprise au cœur du Monde, avec de nouvelles responsabilités. Ainsi, l'entreprise est la seule organisation qui possède les ressources financières, technologiques, motivationnelles nécessaires pour atteindre la durabilité. Elle peut donc agir en interne sur ces différents paramètres et revêtir un rôle éducatif pour aller vers une préférence des produits et services durables.

Ces dernières années, le pouvoir d'influence de divers ONG et associations (parties prenantes externes pour l'entreprise) s'est accru. Ces Parties Prenantes exercent sur les entreprises des pressions variées et intenses. Cela se traduit pour l'entreprise par l'acceptation de nouvelles responsabilités. Ainsi, l'implication des entreprises est de plus en plus sollicitée pour prévenir et faire face aux crises environnementales, sociales et économiques. Le terme développement durable reprend ces revendications pour proposer un développement économique soutenable dans le temps, qui soit plus en adéquation avec les besoins de la société. Il englobe ces enjeux au niveau local comme au niveau international.

Les établissements financiers ont une place prépondérante dans le bien être des personnes physiques et le développement des personnes morales. Ils sont les bailleurs de fonds de tous les secteurs d'activités économiques et responsables des externalités générées par les productions réalisées à travers les fonds octroyés.

Consciente de cet état de fait et vu la volonté affichée d'accompagnement des activités créatrices de richesse et d'emplois pérennes par les PME/PMI dans les domaines agricoles, industriels et de services etc. ; la Banque de Développement du Mali-SA se doit d'adopter une démarche de responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Objectif :

La Banque de Développement du Mali - SA depuis sa création s'est positionnée comme alliée fidèle de l'Etat sur les enjeux de développement. Avec comme vision stratégique le maintien de sa place de leader au plan national et de renforcer sa position au plan sous régional en s'orientant vers le financement du développement économique. Or, depuis le sommet de la terre à Rio en 1992, et l'adoption de l'Agenda 21, le concept de développement économique est de plus en plus synonyme d'un développement durable.

Pour rester en phase avec sa vision d'accompagner le développement économique des différents pays de la sous-région, la Banque de Développement du Mali - SA se doit de prendre en compte les enjeux majeurs visés par la notion de développement durable. Cela se traduit pour la Banque de Développement du Mali - SA par un engagement durable dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Autrement dit, la Banque de Développement du Mali - SA doit prendre en compte l'impact potentiel de chacune de ces activités sur son environnement, qu'il soit humain, sociétal ou naturel en adoptant une politique RSE.

La mise en place de cette politique RSE permettra à la BDM-SA d'être proactive sur les évolutions des besoins futurs de ses différentes parties prenantes et de renforcer son leadership national et international dans le financement du développement économique.

Au plan pratique, l'objectif de la politique RSE est de définir et de mettre en pratique les engagements de la Banque de Développement du Mali - SA dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise. L'appropriation de cette politique et de ses engagements à tous les niveaux de décision permet à la Banque de Développement du Mali - SA de faire valoir un ensemble de principes dans ses rapports avec l'ensemble de ses parties prenantes (Actionnaires, Salariés, Clients, Fournisseurs, Société civile, Environnement, Autorités publiques, Partenaires sociaux, Partenaires techniques et financiers) et dans son propre fonctionnement sur les aspects de la transparence, de l'éthique, de la motivation du capital humain, voire de l'atteinte durable des objectifs fixés.

Les engagements :

A la lumière de ce qui précède, le comité de direction de la BDM-SA s'engage à :

1. Respecter et faire respecter l'ensemble des engagements pris dans le cadre du déploiement de la démarche RSE.
2. Instaurer un cadre de dialogue périodique avec l'ensemble des parties prenantes afin de mieux intégrer leurs préoccupations dans les prises de décision.
3. Renforcer les actions visant l'épanouissement des collaborateurs dans un environnement sûr et sécurisé.
4. œuvrer à la mise en place progressive d'une politique d'achat responsable avec une attention particulière sur l'accompagnement des fournisseurs locaux.
5. Mettre en place progressivement un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) dans la politique de prêt aux entreprises par la prise en compte des risques sociaux et environnementaux dans le processus d'évaluation des demandes de crédit.
6. Accorder une attention particulière à la notion de crédit responsable aux particuliers dans la mise en œuvre de la nouvelle orientation stratégique.
7. User de son influence sur ses clients et partenaires afin d'évoluer vers le respect des standards pertinents nationaux et internationaux comme définis dans le cadre de référence de la présente politique.
8. Se réserver le droit de demander une évaluation complémentaire et indépendante des risques environnementaux et sociaux au cas où le dossier du client présente des risques avérés.
9. Renforcer et mieux orienter les actions de mécénat selon les priorités dégagées à l'issue des dialogues et/ou selon les directives du Conseil d'Administration.
10. Evaluer les impacts directs de ses activités sur l'environnement, afin de définir des moyens adéquats pour leur maîtrise.
11. Produire un rapport annuel sur les différentes réalisations dans le cadre de la RSE.
12. Veiller au respect du cadre légal et réglementaire bancaire et la mise en œuvre diligente des recommandations de la Banque Centrale et de l'autorité monétaire (respect du dispositif prudentiel, mise en œuvre des dispositifs Bâle 2 et Bâle 3, respect de la conformité.).

➤ Cadre de référence de la politique :

La BDM-SA adopte formellement comme **cadre de référence** de sa démarche de responsabilité sociale d'entreprise l'ensemble formé par :

- (i) les réglementations internationales et nationales environnementales et sociales;
- (ii) la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- (iii) la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- (iv) la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ;
- (v) les normes, labels, codes de conduite ou autres cadres de référence relatifs à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ;
- (vi) Les directives de la norme ISO 26000 (2010) ;
- (vii) les Critères de Performance (aspects social et environnemental) de la Société Financière Internationale (SFI) pour les opérations de financement du secteur privé ;
- (viii) les Politiques de Sauvegarde (aspects social et environnemental) de la Banque Mondiale pour les opérations de financement du secteur public ;
- (ix) Autres (si possible par la direction juridique de la BDM-SA).

➤ Mise en œuvre :

Pour la mise en œuvre de la présente politique, la Direction Générale de la BDM-SA désigne Mrs /M. Amidou GUINDO comme le point focal de la démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise. A cet effet, il est chargé avec le soutien de l'ensemble des directeurs sectoriels de :

- S'assurer du bon respect des différents engagements précités ;
- Rendre compte régulièrement à la Direction Générale sur le niveau de déploiement de la démarche et s'assurer de son amélioration continue ;
- Traduire les réclamations pertinentes de toutes les parties prenantes en exigences internes.

Avec comme objectif principal de renforcer l'image d'Entreprise citoyenne de la BDM-SA.

La Direction Générale demande l'engagement et l'adhésion totale de chacun et de chacune afin de dynamiser une démarche d'amélioration continue.